

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS DES SERVICES D'ACCUEILS ET D'ANIMATIONS

L'ALSH du petit Prince est un service public mis à disposition par la mairie de Ménil pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Afin d'accéder à ce service, il vous suffira créer un compte sur le portail familles : <https://chateaugontier.portail-familles.net/>.

Avec le Code Famille transmis par votre Mairie, vous pouvez accéder directement au Portail Famille à partir du site de la Communauté de Communes. En un clic les données sont alors immédiatement transmises au Guichet unique qui prendra en compte vos demandes. En cas d'oubli de code veuillez contacter : <https://www.chateaugontier.fr/index.php?page=305>

Le **PORTAIL FAMILLES** est un logiciel qui facilite l'inscription des enfants sur les différents temps d'accueils : restauration, accueil périscolaire, mercredis et pendant les vacances scolaires.

Il permet de prévoir l'organisation du service par une présence ajustée des animateurs à la fréquentation et une commande précise des repas afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

Toute inscription ou annulation doit **OBLIGATOIREMENT** être faite par les parents sur le portail familles. Une demande réalisée par un autre biais (téléphone, SMS, mail...) n'est pas prise en considération.

Le portail famille sert aussi à renseigner les informations **nécessaires et obligatoires** quant à l'accueil de l'enfant : allergies, autorisations de sortie seul ou avec des personnes désignées par les responsables légaux des enfants etc... Les parents sont invités à les consulter et les mettre à jour régulièrement et à tout moment.

Pour toute difficulté dans l'utilisation du site ou besoin de renseignements, merci d'écrire un mail à Camille Blanchetière : alsh.lepetitprince@outlook.fr

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR (Avant et Après l'école):

L'accueil périscolaire du matin est ouvert avant la classe de 7h30 à 8h35, les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis.

L'enfant a la possibilité de prendre un petit-déjeuner si les parents le fournissent dans une boîte à goûter au nom de l'enfant. (exemple : biscuit, fruit, compote, briquette lactée...)

L'accueil périscolaire du soir est ouvert après la classe de 16h30 à 19h00, les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis. Comme le matin, l'enfant peut prendre un goûter fourni par les parents.

Inscriptions et annulations jusqu'à la veille 22h sur le portail famille.

- Une pénalité de 1€ sera facturée par quart d'heure après 19H pour retard

LA RESTAURATION SCOLAIRE :

Temps de repas :

De la PS au CP: de 12h à 12h40 puis sieste. Ou temps de jeux jusqu'à 13h35

Du CE1 au CM2 : de 12h40 à 13h20 (temps de récréation dès midi puis 15 minutes après le repas).

Un agent de restauration ainsi qu'un animateur s'occupent du service.

Le repas est cuisiné par le Groupe **Convivio** Saint Ursule à Château-Gontier. Le menu est consultable à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Les enfants sont sous la responsabilité du personnel communal de 12h à 13h35

Les plus petits qui font la sieste sont emmenés au dortoir aussitôt après le déjeuner. L'ATSEM s'occupe d'eux jusqu'à leur réveil.

Inscriptions et annulations jusqu'au jour J, 8h.

Précisions :

- Si l'enfant est absent le midi sans annulation sur le portail famille avant 8h, le repas sera facturé (tarif habituel).*
- Tarif majoré lorsque l'enfant est présent le midi sans inscription avant 8h : tarif habituel + 2 euros de pénalité*

LE MERCREDI LOISIRS :

Tous les mercredis en période scolaire nous proposons un accueil du matin de 7h30 à 9h.

La journée d'animation commence à 9h et se termine à 17h. L'accueil du soir se fait de 17h à 18h30. Le tarif du restaurant scolaire lors des mercredis et vacances scolaires est bloqué à 3€72. Le repas est cuisiné par le Groupe **Convivio** Saint Michel à Château-Gontier. Le menu est consultable à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Un agent de restauration et deux animateurs s'occupent du service.

Il est possible d'inscrire son enfant en journée complète ou en demi journée avec ou sans repas. Le repas se déroule de 12H à 13H en général. En cas de demie journée le matin sans repas, récupérez l'enfant à 11H55 et avec repas entre 13h15 et 14H. En cas de demie journée repas et après midi déposez l'enfant à 11H55. Sans repas déposez entre 13h15 et 14H. L'après midi se déroule sur le temps 14h-17h. Le goûter est fourni par l'ALSH à 16H. Si l'enfant est récupérez avant 17H, l'après-midi est quand même facturée jusqu'à 17H.

Il y a un groupe d'animation maternel et un autre élémentaire. Les activités seront manuelles, créatives et sportives, axées autour de sorties ponctuelles et toujours dans le partage, la communication et la bonne humeur.

Les inscriptions et annulations seront bloquées le mercredi soir 22h de la semaine précédente.

- Si l'enfant est absent sans annulation avant 8h, l'inscription sera facturée.*
- Une pénalité de 1€ sera facturée par quart d'heure après 18H30 pour retard.*
- Tarif majoré lorsque l'enfant est présent le midi sans inscription avant 8h : tarif habituel + 2 euros de pénalité*

LES PETITES ET GRANDES VACANCES :

Périodes d'ouvertures :

Première semaine de vacances de la **Toussaint**, vacances d'**Hiver** et vacances de **Printemps**. Fermé à Noël
Les 3 premières semaines des vacances scolaires de **juillet**.

Nous proposons un accueil du matin de 7h30 à 9h.

La journée d'animation commence à 9h et se termine à 17h. L'accueil du soir se fait de 17h à 18h30. Le tarif du restaurant scolaire lors des mercredis et vacances scolaires est bloqué à 3€72. Le repas est cuisiné par le Groupe **Convivio** Saint Michel à Château-Gontier. Le menu est consultable à l'entrée de l'accueil de loisirs. Un agent de restauration et deux animateurs s'occupent du service.

Il est possible d'inscrire son enfant en journée complète avec ou sans repas. Le repas se déroule de 12H à 13H en général. Si l'enfant mange chez lui, merci de le récupérer à 11H55 et de le redéposer entre 13h15 et 14H. L'après midi se déroule sur le temps 14h-17h. Le goûter est fourni par l'ALSH à 16H. Si l'enfant est récupéré avant 17H, la journée est quand même facturée jusqu'à 17H.

Il y a un groupe d'animation maternel et un autre élémentaire. Les activités seront manuelles, créatives et sportives, axées autour de sorties ponctuelles et toujours dans le partage, la communication et la bonne humeur.

Inscriptions et désinscriptions clôturées le lundi à 10H, 8 jours avant le début des vacances.

- Si l'enfant n'est effectivement pas présent, la période prévue sera facturée sauf sur justificatif médical.

- Une pénalité de 1€ sera facturée par quart d'heure après 18H30 pour retard.

- Tarif majoré lorsque l'enfant est présent le midi sans inscription avant 8h : tarif habituel + 2 euros de pénalité

Contact :

Camille BLANCHETIERE - Directrice de l'ALSH LE PETIT PRINCE

06-74-04-96-98

e-mail : alsh.lepetitprince@outlook.fr

Tel Restaurant scolaire et périscolaire : 06-77-17-00-76

Adresse :

Accueil de loisirs « Le petit prince »

13 Bis route de Château-Gontier

53200 MÉNIL